L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 11 MARS 1868

Entre les rues Bienville et Conti

DUPOUY & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES-PUBLISTES.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $18; par semestre, $10; par trimestre, $6
Prix d'un exemplaire, 10 cents.
EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $8; par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à terme de rédaction ou d'avance partie du journal, paieront $1.50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1.50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces en mots, dans la page éditoriale, paieront $2 par le carré par ligne.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, le concession qui leur sera connue en s'adressant au bureau du journal, où conviendra de dépêche pour les prix et conditions.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents par la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement de nombreuses insertions ne seront envoyés le 1er du chaque mois.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	1 ans
Un carré	$12 net.	$22 net.	$30 net.	$50 net.	$75 net.
Deux carrés	22	38	50	80	125
Trois "	30	55	70	110	175
Quatre "	38	67	90	140	225
Cinq "	44	80	110	170	275
Six "	54	90	125	200	325
Huit "	65	105	150	250	420
Neuf "	70	115	165	290	450
Dix "	75	125	185	320	500
Onze "	85	135	195	350	540
Douze "	85	145	210	380	580
Treize "	95	155	225	410	630
Quatorze "	100	165	240	430	700
Quinze "	100	175	250	450	750
Trente "	175	250	450	750	1200

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expédiés-jeux en douane, voir à la page suivante.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 11 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à 10 heures et demie, sur les lieux, tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison d'Avoyelles, rue Carondelet.

Par Hoffman, Marks & Co.—à 10 heures du matin, au magasin 98, rue Gravier, entre les rues Camp et Magazine, grande vente sans réserve de marchandises importées récemment et comprenant tout le stock de J. Rothschild, pour cause de changement de nouveau d'affaires.

Par G. Lézenment—à 10 heures, à sa salle d'encan, 490 caisses bottes, souliers et chaussures—Aussi, habillements d'été, articles de toilette, marchandises sèches—Aussi, bijouterie, bijouterie, montres en or et en argent.

Par Lewis Stern & Bros—à 10 heures, tout le contenu du magasin No 891 de la rue Nouvel-Levée, comprenant habillements, marchandises sèches, chapeaux, ferblanterie, fusils, pistolets, cigares, tabac, &c., payables en partie comptant.

Par Nettlinger & Bassetti—à leur salle d'encan, No 76 rue Carondelet, deux cent vingt bons de l'Etat de la Louisiane, de $1,000 chacun, payables à vingt ans de date et portant huit pour cent; aussi, cent trente-trois autres bons, avec coupons échus sur les dits bons, payables semi-annuellement.

Par Eug. Tournée—95 vos Vieille-Levée, whiskey, brandy, genièvre, sherry, madère, vin de Bordeaux, Bitter, Catalogne, Champagne, vermouth, &c.

Par René Gutierres—à 10 heures, sans réserve, au magasin No 92 rue de Chartres, près de Conti, le contenu du magasin consistant en meubles, ustensiles, ustensiles, ustensiles, et les installations.

Par A. Peiber—au 66 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, &c.

Par D. E. Murphy—au 84 et 86 rue des Magasins, au premier, un grand assortiment général de quincaillerie, coutellerie, faulx, ferblanterie, fouts, seaux, tôle, &c.

Par H. Brown & A. Brudel Warnhouse, 29 Nouvelle-Levée, 425 barils de whiskey.

Par Vinay et Co—au No 121 de la rue du Canal, taple, toiles cirées, stores, &c.

Par Thomas & Spear—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, sans limite et irrévocable, la ferme et la maison de campagne de Mme. Veuve Delaunay, Mechanicsburg, Mississippi Citoyens.

☞ Acheter vos confiseries et chocolats chez M Ernest Turpin, 52 Vieille-Levée.

ATTENTION!!

☞ Le shérif procédera aujourd'hui à 10 heures A. M., sur les lieux, à l'adjudication de tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située au No 172 rue Carondelet.

Marchandises sèches d'importation. — Il sera vendu, mercredi 11 mars, à 10 heures et demie, rue Gravier No 83, un bel assortiment de marchandises sèches importées. Cet assortiment comprend toute espèce d'articles pour lesquels nous renvoyons les lecteurs à l'annonce. Nous apprenons particulièrement l'attention du commerce sur cette vente, dans laquelle les articles seront présentés aux acheteurs. Nous apprenons particulièrement l'attention de ceux qui ont besoin de marchandises sèches, et nous les invitons à se rendre à la vente, qui sera faite par les encanteurs, MM. Hoffman, Marks & Co, rue de Chartres No 83. 2

Quincaillerie.—M. D. E. Murphy vendra aujourd'hui, sans réserve, à midi, dans la salle d'encan de la maison des Magasins, No 47, un assortiment choisi de quincaillerie, coutellerie, faulx, meules, balances, &c. — Voyez l'annonce.

Tapis, Toiles vernies, &c. — MM. Vincent & Co. vendront aujourd'hui, 11 du courant, à 10 heures du matin, rue du Canal, 121, le reste du stock de MM. Cobb & Pinsky, comprenant tapis, toiles vernies, stores, rideaux, tapisseries, &c.—sans aucune réserve.

L'Immigration.

L'immigration est un sujet d'une importance trop vitale pour la Louisiane pour qu'il faille le perdre de vue. Aussi, est-ce avec un vif intérêt que nous avons parcouru une brochure que M. Kathmann, chef du bureau d'immigration, a en l'obligeance de nous adresser, il y a quelques jours. Cette brochure, traduite dans plusieurs langues, est destinée à être distribuée dans les pays d'Europe qui fournissent le plus habituellement des émigrants à l'Amérique, afin de porter à la connaissance des populations de ces Etats tous les renseignements propres à leur faire apprécier les avantages que la Louisiane offre aux colons.

En tête de la brochure on a placé le loi qui a créé le bureau d'immigration et de laquelle il tire son autorité. Puis vient une préface dans laquelle M. Kathmann dit beaucoup de choses qui ne sont pas du ressort du bureau, pour de la Mot. Ce qui prouve que cet agent ne se subordonnée ne sont pas restés inactifs, c'est que leur bureau est encombré de demandes de tous les points de l'Etat et d'autres Etats pour des agriculteurs, des horticulteurs, des vignerons, des éleveurs de bestiaux, des artisans et des journaliers et domestiques des deux sexes. Les offres de terre à vendre ou à louer et des conditions favorables abondent également. Tout est donc prêt pour la réception des émigrants; il ne s'agit plus que de les attirer. C'est là le but de l'intéressante compilation que nous avons sous les yeux.

Le chapitre des renseignements à l'adresse des immigrants débute par un exposé historique, géographique et commercial succinct sur la Louisiane, accompagné de quelques statistiques sur la population et sur les éléments dont elle se compose. Quelques observations font ressortir la supériorité de la législation civile en vigueur dans cet Etat sur celle des autres parties de l'Union; elles se terminent par le tableau de la loi qui exempte de saisie et de vente pour dettes une partie des biens du débiteur, comprenant 160 acres de terre et le matériel agricole et les animaux indispensables à la subsistance de la famille.

Après avoir traité de la salubrité du climat et de la longévité des habitants, la brochure entre dans l'examen des ressources qu'offre la Louisiane aux différentes exploitations. L'élève des bestiaux, branche importante d'industrie, l'exploitation des forêts et des diverses essences de bois sont traités en détail. Des renseignements sur les lacs, les rivières et les bayous sont suivis d'une statistique des chemins de fer en activité ou en projet.

La brochure indique ensuite l'importance des produits du sol, sucre, coton, tabac, riz, céréales, fourrages, légumes, fruits, cire, &c, &c; elle parle des vignes indigènes et de la possibilité d'étendre la culture des vignes importées, et elle aborde la question des ressources minérales si abondantes en Louisiane.

La situation financière de l'Etat est résumée par deux chiffres: les propriétés étaient assez-sées en 1860 à $630,944,570; mais l'émancipation et la guerre ont réduit ce chiffre à environ 500 millions de dollars. La dette de l'Etat au 1er janvier 1868 était de $6,828,151 en principal et intérêt. L'Etat possède encore cinq millions d'acres de terre.

Un long chapitre est consacré à prouver aux émigrants que la Louisiane offre bien plus de ressources et d'avantages que les Etats du Nord-Ouest aux colons qui arrivent d'Europe. Des faits, des chiffres, les opinions de fermiers de l'Ouest qui sont venus visiter le pays, sont donnés à l'appui de cette assertion qui est l'expression de la vérité. Le sol est beaucoup plus riche que celui de Wisconsin et du Minnesota, et l'hiver y est à peine sensible. Aussi un fermier industrieux réussira-t-il plus promptement à se créer une position indépendante, tout en vivant d'une manière plus agréable et plus confortable.

La brochure que nous analysons se termine par quelques lettres prises au hasard dans les nombreuses correspondances adressées au bureau, lettres contenant des offres très libérales de la part de propriétaires de terre, et qui sont insérées pour prouver le facilité avec laquelle les nouveaux arrivants pourront se procurer des terres toutes prêtes pour différentes grandes de culture.

M. Kathman a fait là un excellent travail et nous ne pouvons que le féliciter du zèle qu'il a mis à remplir cette partie de sa mission. Il est à espérer que la propagation de ces renseignements par l'intermédiaire des agents européens avec lesquels il s'est mis en relation, produira ses fruits et que nous verrons commencer bientôt ce courant d'émigration si désiré qui devra redonner à notre agriculture un nouvel essor. Si nous pouvons sortir des troubles politiques qui entravent tous nos efforts et retrouver le calme si nécessaire à des populations rudement éprouvées, l'arrivée de quelques milliers de bras robustes aura bientôt relevé la fortune abattue de la Louisiane et créé par la simple culture du sol les capitaux qui lui manquent.

CONVERSION DES GROS BILLETS DE VILLE. —On Verra par le rapport que nous donnons plus loin de la dernière séance des assistants-aldermen, qu'une ordonnance a été passée pour la conversion de $1,800,000 de billets municipaux en certificats de dette de la ville, et qu'une requête sera présentée au général Hancock pour qu'il légalise cette mesure. L'opération dont il s'agit absorbant tous les gros billets, y compris les billets de $5, il ne restera plus dans la circulation que les billets de la dénomination de $3, $2 et de $1, c'est-à-dire la moitié seulement de la circulation actuelle. Cette combinaison, que nous avons proposée dans l'*Abeille*, il y a plus de deux ans, ne peut manquer, et elle réussit, et l'intérêt offert par la ville doit la faire réussir, de redonner aux petits billets tout le crédit qu'une panique stupide leur a fait perdre.

Revue Européenne.

Nous avons reçu hier nos journaux de Paris du 15 au 18 février.

Les journaux sont toujours remplis des discours prononcés au Corps législatif dans la discussion de la loi sur la presse. La séance du 17 février, la dernière que nous ont apportée nos yeux, était la dix-septième depuis l'ouverture des débats, et, des dix-sept articles du projet, dont il restait à discuter les articles 16 et 17, plus quelques dispositions additionnelles, sept articles seulement avaient été adoptés. Les autres ont été soit l'objet d'un renvoi direct à la commission, soit renvoyés implicitement par suite de l'adoption d'amendements qui les visent. Il faut avoir suivi sans interruption les séances pour se faire une idée du travail ardu et compliqué auquel se sont livrés et la Chambre et les commissaires du gouvernement depuis le 29 janvier, jour où a commencé la discussion.

Dans la séance du 14 il y a eu un orage occasionné par des attaques dirigées par M. Bernard contre le magistrature française. Le télégraphe nous a annoncé hier que la loi avait été adoptée, mais ce n'a été qu'après de nouvelles discussions sur les articles renvoyés à la commission. Nous donnerons, dès qu'il nous parviendra, le texte de cette loi si péniblement enfantée.

L'*International* caractérise de la manière suivante les points de détail qu'il a négligés, dans son journal, le roi de Prusse et son premier ministre:

"Le roi Guillaume reproche à M. de Bismark de vouloir trop volontiers à l'idée allemande, et de donner à la Confédération du Nord une importance de nature à amoindrir celle de la Prusse. M. de Bismark répond que la Prusse allemande, tandis que le roi ne veut que d'une Allemagne prussienne."

Nous laissons, bien entendu, à l'*International*, la responsabilité de son appréciation.

Les nouvelles de la frontière sorbe sont, au dire de la *Patrie*, plus pacifiques en ce moment. On constaterait actuellement, dans cette principauté, un apaisement des esprits assez prononcé.

Le prince Michel aurait réagi avec une certaine énergie contre les tendances d'une partie de son entourage. Les principaux promoteurs occultes de l'agitation armée auraient renoncé à leur rôle.

Ce qui prouve les appréhensions que l'état moral de l'Italie méridionale inspire au gouvernement de Florence, ce sont les mesures militaires et les précautions qui sont prises en ce moment de l'autre côté des Alpes. La *Loire* annonce, en effet, que le général Cialdini a été nommé commandant en chef des cinq divisions déjà mobilisées et tenant garnison à Bologne, Parme, Ferrare, Florence et Lebourne.

Elle ajoute qu'on doit mobiliser en outre d'autres divisions qui se trouvent à Turin, Alexandrie, Milan, Vérone et Modène, afin de pouvoir lancer à un moment voulu une force armée de 60 à 75,000 hommes sur Naples et la Sicile, pour refouler le mouvement bourbonien, *dont on a toutes raisons de craindre l'explosion*.

Une dépêche de Marseille rapporte que dans la réponse que le sénat prussien a adressée à l'ambassadeur de France, le jour où il a présenté les lettres qui l'accréditaient auprès de saint-siège en qualité de représentant de la France, le Saint-Père a exprimé un baron d'Arnim se reconnaissance pour les déclarations du roi Guillaume en ce qui concerne l'indépendance du saint-siège et la protection des intérêts catholiques dans les Etats prussiens. De son côté, l'ambassadeur du roi a renouvelé les assurances précédemment formulées en ce sens, et il a ajouté que, tout en agissant dans l'intérêt réciproque, le gouvernement du saint-père se fit représenter diplomatiquement près la cour de Berlin.

Le journal de Rome annonce comme probable l'adhésion du pape à l'établissement d'une nonciature dans la capitale du Brésil.

On lit dans le *Times* que le général Arthur Clinton aurait présenté le 21 février à la Chambre des communes une résolution tendant à ce qu'il soit appliqué à l'Irlande un gouvernement, une législation et des institutions en rapport avec les besoins et les désirs du peuple irlandais. Les réformes qu'il propose seraient relatives à l'éducation, à l'église, à la propriété de ferme, et à l'ordre, et que les griefs qui résultent de l'ancien état des choses persisteront, dit avec raison lord Arthur Clinton, les causes du mécontentement et de la désaffection de l'Irlande devront nécessairement persister."

Nous avons parlé dernièrement, d'après la *Correspondance du Nord-Est*, d'un acte important qu'aurait signé le Neipperg qui avait pris une vive agitation dans la population de Presbourg. Cette même *Correspondance* nous apprend que le général Neipperg a été déplacé et envoyé à Brunn en Moravie. C'est une satisfaction donnée à la ville de Presbourg. En Autriche, le respect de principe d'autorité n'est pas compris de la même manière que dans les Etats-Unis et que l'on pourrait citer; on pense que l'autorité n'est jamais plus respectée que lorsqu'elle sait reconnaître ses torts. Cette vaut peut-être mieux que d'obstiner des prétentions à l'infaillibilité, qui ne trompent personne. Mais pourquoi faut-il que ce soit l'Autriche qui nous donne aujourd'hui des leçons de libéralisme et de bon sens!

GRAND BAL MASQUÉ. — La compagnie de pompiers "Orleans" No. 21, doit donner, le 19 mars, jour de la St-Joseph, un grand bal paré et masqué au Temple maçonnique. Nous remercions le comité de l'invitation qu'il nous a adressée.

LES COOPÈRES DANS LES COLONIES FRANÇAISES.—Nous lisons dans la *Patrie*:

Nous avons publié des détails nombreux sur la question de l'introduction des travailleurs libres dans nos différentes colonies.

Le recrutement de ces émigrants a été organisé dans l'Inde française, et il s'est fait de la manière la plus convenable et la plus régulière. Des lettres de Pondichéry du 25 décembre nous apprennent que le total des émigrants engagés pour nos colonies surchiffre à élève à 9,256 pendant l'année qui vient de finir. Ce résultat attestera et dû aux excellentes dispositions prises par l'administration française, qui s'est attachée d'une manière toute particulière à faire de bons choix.

CHEVALIERS D'INDUSTRIE EN LOUISIANE.—Le *Sud*, d'Iberville, invite les confrères de la campagne à reproduire ce qui suit:

"Il y a quelques semaines, deux brillants oiseaux de passage firent leur apparition dans le village de Pointe-Coupée, parcourant les rues, tombèrent au hasard et accrochèrent à la porte une énorme enseigne portant en lettres rouges et flamboyantes les mots: "Agence de réclamations contre les Etats-Unis. Un de ces individus,—un Irlandais,—s'appelait le capitaine Harding et prétendait avoir été au service britannique, et plus récemment au service yankee. (!)

"L'autre,—un Allemand,—se présentait sous le nom et le grade de major Wilhelm. Tous deux étaient de vrais gentilhommes, affables, expansifs, et tout alla gaiement pendant un temps entre les nobles étrangers et les Bayou-Goulas. Harding et Wilhelm forent les lions du village; on les traita, on les fêta, ils traitèrent à leur tour. Mais nous avons la douleur de constater que la générosité du major est de plus en plus sérieuse dépense de leur digue et confiant hôtelier.

Après s'être installés, le maison fondée sous la raison sociale Harding & Wilhelm donna au public l'assurance que,—moyennant une faible somme payée d'avance,—toute personne pouvait recevoir une indemnité du gouvernement des Etats-Unis pour ses propriétés saisies par les Yankees pendant la guerre et la maison Harding & Cie ayant ainsi levé un trifoni de $1000 environ sur la crédulité publique, décampa au sang tambour ni trompette en emblant de payer de pension et son bill de whisky. Attention dans les paroisses voisines où Harding & Cie pourraient tenter de renouveler leurs opérations."

CHRONIQUE LOCALE.

TÉMPÉRATURE—10 mars.
THERMOMETRE DE C. DUVAMEL, OPTICIEN, Encouragée Chartres et Bienville.

6 heures A. M. ..... 66 degrés
Midi 74
3 heures P. M. 75½
6 heures P. M. 72

IMPORTANTS ARRESTATION. — Lundi soir, l'officier spécial Mondey est arrivé de Memphis, ramenant avec lui George W. Beauvoir accusé d'être l'auteur de l'horrible outrage commis sur la route de Gentilly. Il a été arrêté en vertu d'une réquisition adressée au gouverneur de Tennessee. Il est maintenant à la station centrale où il restera jusqu'à ce qu'il ait subi un interrogatoire préliminaire.

ARTICLES VOLÉS. — Lundi, Baptiste Chavin a été arrêté sur l'accusation d'avoir recelé dans la maison rue St-Philippe, No 80, une grande quantité de marchandises de valeur.

ACCUSATION DE VOL.—Hier, vers une heure du matin, Ben Whites, été arrêté, rue Tchonpitoulas, sur l'accusation d'avoir volé un portemonnaie contenant $154 à un passager à bord de steamer Magnolia, il y a quelques jours.

DÉTOURNEMENT.—Un jeune homme, nommé Edward Doyle, commis dans une grande maison de marchandises sèches, a été arrêté, hier matin sur l'accusation de détournement et d'abus de confiance.

INCORRIGIBLE.—Kate Tracy, accusée d'avoir volé $50, à un de ses visiteurs, a été arrêtée hier matin. C'est pour la seconde fois qu'on a à se plaindre de Kate Tracy dans l'espace d'une quinzaine.

JOHANNA RICHARDS, arrêtée pour conduite scandaleuse dans un mauvais lieu exploité par elle, a été envoyée au Works-house pour six mois.

La même punition a été infligée à Caith McCarthy pour des raisons à peu près semblables.

Des soulards et des tapageurs en grand nombre, le Work-house en est plein. Nous proposons un prix pour celui qui trouvera le moyen d'utiliser les vagabonds. Il paraît que la chose la plus difficile du monde est de faire travailler les voleurs et les paresseux.

VOL.—Hier entre minuit et l'heure du matin, la maison de M. J. O. Wilson, rue Baronne No 334 a été visitée par un inconnu que M. Wilson a vu mais qu'il n'a pu atteindre. Du moins il n'a pu rien emporter.

INCENDIE.—Le feu a été mis lundi soir vers 9 heures, dans la maison de la rue Bienville Semparis No 438, occupée par R. F. Hall. Heureusement Mme Hall a découvert le feu tout aussitôt et on a pu l'éteindre avant qu'aucun dommage sérieux en fut résulté. L'incendiaire échappé.

GRAND VOL DE DIAMANTS. — Lundi dans l'après-midi, l'officier spécial Dumas, en vertu d'un mandat de la Cour du recorder du Second District, a arrêté une femme nommée Evelina, accusée par Mlle Antoinette Legrand, de la troupe française de l'Opéra, de lui avoir volé pour $5,000 de diamants. Il paraît que les diamants se trouvaient dans une petite boîte où ils avaient été déposés jeudi dernier. Ils ne s'y trouvaient plus dimanche. La femme Evelina avait l'entrée de la chambre et s'était vue plusieurs fois avec la coffret dans ses mains. On n'a encore rien retrouvé.

LES VOLEURS DE LA RUE ROYALE.—Un affidavit a été fait hier matin contre Paul Bertin, Cappedeville, Théophile et Baptiste, de vant le recorder Gestinel, les accusant d'être entrés par effraction dans le magasin de Greenburg, près du coin Bourgogne et Bienville.

On avait d'abord soupçonné des personnes qui étaient innocentes. Mais il a paru ensuite que Bertin et Théophile, ce dernier coupeur de bois, demeurant presque en face, et l'examen des lieux a bientôt fait découvrir les complices. Ils étaient entrés par le magasin qui était à piller, ils pouvaient y entrer avec facilité et déposer clues aux les marchandises destinées à être distribuées parmi les membres de la bande.

Il faut noter que Cappedeville et Bertin sont déjà accusés de vol exécuté dans la maison de la rue Royale et qu'ils ont été mis sous caution pour attendre leur procès devant la Première Cour de District.

Il faut notamment que Baptiste, caution de l'un des prévenus dans le vol de la rue Royale, paraît maintenant comme principal dans le pillage du magasin Greenburg.

C'est ce qui a été déjà arrivé pour le vol Lilienthal. Quand Watson fournit une caution de $1000, comme accusé principal dans le vol, il présente pour son cautionnement de deux hommes qui fut plus tard le principal accusé dans le vol de la rue Royale.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT. — Charles Morgan et Sam. Wilson, tous deux de couleur, ont été jugés hier et trouvés coupables pour le meurtre de Charles Moore (c) à l'ordonnance de Wilson autrulas la peine de mort.

LE SUD.—Le colonel Sam. C Reid, très connu dans nos cercles de commerce et d'industrie et qui connaît à fond les conditions où le Sud se trouve réduit, a consenti à faire une lecture sur ce sujet, à la demande de plusieurs de nos hommes d'affaires influents, dans la Salle de Lycée, Hotel de Ville, ce soir à 7 heures et demie. Personne n'est plus à même que le colonel Reid d'indiquer des moyens de rétablir la prospérité du Sud, et la lecture sera nécessairement fort intéressante.

CONSEIL DE VILLE.

BUREAU DES ASSISTANTS-ALDERMEN.

Réunion hier soir sous la présidence de M. Bouligny.—Comme on est gêné de rapport suivant adressé par le Trésorier de la ville au sujet de la circulation municipale:

Les exigences du moment demandent qu'un changement radical ait lieu dans les finances de notre gouvernement municipal. La dépréciation du papier de ville s, depuis quelque jours, a été faite à la suite de la crise provoquée, qu'il est entièrement impossible de continuer aussi longtemps. Il est inutile de discuter les causes de la baisse dans les obligations de la ville. On ne peut et trouver de juste: mais la crise est arrivée et le remède est dans vos mains. Les compagnies de chemins de fer refusent actuellement les billets municipaux, et l'émission fractionnelle; les bouchers et les détaillants font de même. Il est par conséquent inutile de continuer le paiement des dettes de la ville et un paiement de dettes, mais aussi déprécié, mais la ville ne pouvant payer avec la monnaie qu'elle reçoit.

Je suis convaincu que dans quelques années la circulation peut être retirée sans aucune taxe exceptionnelle, mais l'urgence est telle qu'il faut agir immédiatement pour remédier au mal, et faire que vos créanciers des moyens pour retirer toute la circulation.

Je propose donc qu'avec l'approbation du général commandant, il soit émis des obligations de la ville, payables en $10 à $1000, payables en 5, 10, 15, 20 années, portant 7 p 100 pour cent d'intérêt par an; l'intérêt payable semi-annuellement, en janvier et juillet, et de chaque année, le premier coupon pour trois mois commençant le 1er avril prochain. Si cela est nécessaire qu'on engage les revenus de la ville pour le paiement des intérêts et qu'on stipule dans l'ordonnance que les obligations seront rachetées le 1er mars de chaque année à partir de 1869, avec l'excédent qu'il y aura depuis le 1er.

Il faut exigera nécessairement que tous les paiements des impôts dus à la ville soient faits en billets des Etats-Unis (*legal tenders*) ou en billets des Banques nationales, le papier ainsi reçu devant servir au paiement; l'arrangement devra commencer le 15 courant ou immédiatement s'il le faut.

Sur les taxes de 1867 payables cette année, il y a à payer en billets (*legal tenders*) les coupons des obligations consolidées et des obligations du chemin de fer. Pour les premières, d'après la loi, il faut $650,000, et pour les secondes $220,000. En juillet dernier, il y avait un crédit des obligations consolidées plus de $400,000, dont une moitié étant en billets de $20, la plupart des coupons restent impayés. Ceci a causé une dépréciation des obligations.

Depuis janvier jusqu'à ce jour, on a payé de forts montants, et à l'exception des coupons que détient la ville pour le compte des "trust funds," $30,000 suffiraient à payer les coupons actuellement dus et à conduire l'agence fiscale jusqu'au mois de mai.

L'importance qu'il y a à payer ces coupons en monnaie des Etats-Unis a leur échange est un des arguments les plus forts pour la conversion de toute la circulation avant le commencement de la réception des taxes dont on sera bientôt prêt à renouvelle le paiement.

Beaucoup de gens supposent qu'en retirant la circulation les petits billets, on éprouvera de sérieux embarras par le manque de petite monnaie. Naturellement la conversion de la dette empêche cette monnaie d'entrer sur cédor ou d'en sortir, mais elle ne l'empêchera pas de circuler pour les besoins ordinaires. Depuis un an, c'est à peine si un dollar en petits billets est entré au trésor, tandis qu'on sait qu'on en a dans une grande quantité. La circulation des billets de ville est beaucoup moindre que lors du dernier rapport en novembre, et cela malgré de gros paiements sur l'ancienne dette ordinaires, et en la ville, en outre des paiements ordinaires, et en dépit d'une forte diminution dans les recettes provenant des licences comparativement aux années précédentes. Le montant reçu pendant ces dix jours, et de février pour les licences de 1857 à 1868 de $765,757 37|100, et, pour 1868 de $224,702 35|100.

Les taxes arriérées, en 1860, 61, 62, 63, 64 et 65, étaient pour les années 1861, 62, 63, 64 et 65, étaient comme suit: sur les immeubles $459,389.90; sur les propriétés personnelles $517,609.34. Ces taxes sur les immeubles peuvent être collectées pour moins le montant de la dette; mais je doute qu'on puisse collecter 20 pour cent des taxes sur les propriétés personnelles.

On est sous l'impression que les taxes ci-dessus désignées ont été suspendues par un acte de la Législature jusqu'à 1870. Les taxes de 1867 de paroisse ont été retardées jusqu'à cette date, mais je ne puis trouver aucune loi relative à la suspension des taxes municipales. L'ordonnance de la ville No 113, approuvée le 25 juin 1866, suspend la collection. Cette ordonnance peut être rappelée par le Conseil quand il voudra. Je pense qu'on devrait établir un bureau pour la collection des taxes des deux années arriérées. Il y a probablement 10,000 procès devant les justices de paix et je n'ai pas souvenir qu'un dollar ait été payé au Trésor depuis que je suis en fonction. Il est cependant il s'opère tous les jours des transferts de propriété. La ville a payé les honoraires et les frais dans tous ces procès et il faudrait tâcher de savoir ce qu'ils valent.

S. HOWELL, Trésorier.

La communication est déposée pour être examinée en même temps qu'une ordonnance qui doit être présentée plus tard.

Le rapport hebdomadaire du Trésorier accuse: $150,538.25 de recettes et $73,242.20 de dépenses. Balance $353,947.68.

La démission de M. L. H. Oglesby, comme membre du Conseil, est lue et accepte.

D'après le rapport du comité des rues, adopté par le Conseil, le voyer est autorisé à employer un nombre suffisant d'hommes pour nettoyer les canaux de desséchement.

Et le contrôleur est autorisé, après 10 jours de notice, à contracter pour une fourniture de 100,000 barils de coquilles dont la ville a besoin.

Le Conseil reçoit une pétition des greffiers des 2ème, 3ème, 4ème, 5ème et 6ème Cours de District, relative aux dépenses de leurs bureaux, tendant pour la ville contre les contribuables délinquants.

Le comité de finance rapporte une résolution autorisant l'émission de certificats de dettes par la ville, en vue du fait que la plus grande partie de la circulation est entre les mains des capitalistes et est grandement dépréciée, jusqu'à concurrence de $1,800,000, portant intérêt à partir du 1er mars 1868 et payable en circulation nationale, les dite billets devant être émis en et dans les dénominations de $50, $100 $10, $20 seront recevables pour les dite certificats, et remplacés au fonds d'amortissement pour le rachat des dits billets; les billets de ville reçus à la place des dite certificats devant être détruits suivant les règles.

M. Bellivan présente un substitut, semblable à l'ordonnance présentée par lui en décembre dernier et qui est rejeté par 9 contre 4.

Un substitut présenté par M. Sauvinet n'est pas non plus adopté.

Le rapport du comité de finance passe à la seconde lecture.

M. Bunight présente une résolution autorisant les commissaires de la dette consolidée à acheter les chemins de l'ordonnance qui vient d'être adoptée. La résolution est adoptée.

Le comité sur la Workhouse et les prisons, rapporte d'une manière défavorable sur la proposition d'employer les prisonniers aux travaux publics.

Une résolution requérant le général Hancock de déclarer la loi de la Législature qui accorde un délai pour le paiement des taxes de 1866, 67, 68, 63 et 64, est adoptée.

Le Conseil s'ajourne à jeudi soir à 6 heures.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Bill pour la reconnaissance de l'Alabama comme Etat.

Bill pour les nègres acquéreurs de terres dans la Caroline du Sud.

Grande assemblée de conservateurs à Wilmington.

Elections dans le New Hampshire.

Majorité diminuée des Radicaux.

Baisse sur le coton.

Baisse sur l'or à New York.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Paris, 10—On dit que Napoléon fera une visite au Czar en juin.

Londres, 10 au soir—Expéditions de coton de Bombay dans les deux dernières semaines de février 30,000.

Le prince de Galles visitera l'Irlande pour être fait chevalier de St-Patrick.

Les Féniens arrêtés à Merthyr ont été accusés de trahison. McKay a été poursuivi pour mutine à Cork, et Maux et Welst comme complices.

Le traité entre le Zolverein et l'Autriche a été signé.

Le chemin de fer de Nicolay en Prusse sera vendu à une nouvelle compagnie.

Les droits des Américains, propriétaires du matériel de la ligne sont protégés.

Les dépêches de l'Abyssinie disent que Théodore était près de Magdela avec son armée. Les anglais ont fait deux jours de marche au delà d'Atteragot.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 10—Les nouvelles du New Hampshire sont défavorables aux démocrates.

Washington, 10—Plusieurs dépêches de Concord, adressées par des radicaux et des démocrates, indiquent que les radicaux ont emporté l'Etat par environ 3,000 voix de majorité. Nous n'avons pas encore reçu de chiffres (8 1|2 heures du soir.)

CHARRES.—Le comité de reconstruction a rapporté ce qui suit:

Attendu que le peuple de l'Alabama, en exécution des clauses d'un acte du Congrès intitulé "Acte pour le meilleur gouvernement des Etats rebelles," passé le 2 mars 1867 et les actes supplémentaires, a formé une constitution de gouvernement d'Etat qui est républicaine dans la forme.

Attendu qu'à une élection commencée le 4 février 1868, une grande majorité des votants inscrits, dans l'Etat, voient à la dite élection à voter pour l'adoption de la dite constitution; c'est pourquoi

Il est décrété que le dit Etat de l'Alabama sera reconnu et admis dans l'Union sur les conditions suivantes: que le droit de suffrage des citoyens des Etats-Unis ne sera jamais nié ni abrogé dans le dit Etat pour raison de race ou de couleur; que le dit Etat pour ratifier et accepte le servitude, et le Congrès sera le pouvoir de rappeler tout acte de la dite législature d'Etat en violation ou en dérogation des clauses de cet acte.

Washington, 10—L'instruction de l'affaire de Samuel Strong, arrêté sur une réquisition du gouverneur de la Virginie comme un contumace, a été faite à Washington. Le juge Fisher acquitte, vu qu'avant lequel il a été amené sur un writ d'habeas corpus. Après une courte exposition, le juge Fisher a décidé de relâcher le prisonnier sur son propre cautionnement.

Le Parce que la Virginie n'est pas un Etat dans l'Union; parce que les proclamations du Président et plus particulièrement le Congrès ne reconnaissent pas et n'expressément refusé de reconnaître la Virginie et les autres Etats du Sud comme formant des Etats de l'Union; parce que la République fédérale du gouvernement Pierpont ne diffère reconnue sous l'acte du Congrès relatif à la reddition des contumaces comme un acte de l'autorité existante de l'Etat de la Virginie.

Il est clair qu'il n'y a pas d'affidavit avec la réquisition pour montrer que Strong est actuellement contumace.

Washington, 10—Le bill remplaçant les habits détruits pour empêcher la contagion a passé et va au sénat.

Le bill pour vendre des terres dans les îles de la Caroline du Sud a passé. Il confirme les instructions de l'incoln pour mettre les collecteurs de 1861. Les personnes qui ont acquis des titres sous l'ordre de Sherman de 1865, devront obtenir des warrants avant le 1er mars 1869 et ne peuvent acquérir plus de petite lots à des prix nominaux aux nègres résidant et aux chefs de famille.

Le comité sur les affaires des affranchis a présenté un bill continuant le Bureau des Affranchis une année de plus et autorisant le secrétaire de la guerre à le rétablir là où il a été supprimé.

Le bill rappelant la taxe sur les manufactures a été repris. Il diminuera le revenu de $60 millions de piastres et sera offert à partir du 1er avril. Il exempte tout, plus et six produits spiritueuses, les huiles, le gaz, certaines espèces de vins et le tabac. Passé par 122 contre 2.

Schenck a dit que le comité financier a fixé la limitation de la taxe de $2 par gallon sur le whiskey.

Le rapport sur la reconstruction de l'Alabama a été envoyé à l'impression et sera mis à l'ordre du jour de demain.

Une communication de Grant relative aux révocations de la Nouvelle-Orléans a été refusée par 40 contre 39 voix.

SÉNAT.—Une résolution pour l'admission dans les galeries, par le moyen de billets, pendant le procès d'impeachment a été adoptée.

Le bill de l'allocation consulaire a passé. Ayant.

Il y a eu aujourd'hui un conseil complet de cabinet, Thomas assistant comme secrétaire de la guerre.

Le Président a ordonné à Grant de ne lui adresser aucune communication par l'intermédiaire de Stanton.

Cet parti, le gouverneur Strong, le colonel R. H. Cowan et le juge S. J. Fisenon. Cette réunion a été la plus nombreuse qu'on ait vue à Wilmington depuis la guerre. Le plus grand enthousiasme y a régné.

Les nouvelles du New-Hampshire ont produit une tristesse profonde mais non insistante parmi ceux qui ont travaillé suivi les progrès de la campagne dans cet Etat.

MARCHÉS DE LA HAVANE.

La Havane, 10—Arrivé, le Star of the Union.